



## Grosse difficulté financière association

Par **GALIUM**, le **12/05/2016** à **17:51**

Bonjour,

Mon association rencontre un grave problème financier.  
Je vous explique la situation.

Nous somme une association qui à pour but l'organisation de soirée, festival pour promouvoir les musiques électroniques.

L'an dernier après notre festival nous avons des dettes car l'événement n'avait pas été aussi fructueux que d'habitude.

Nous devons de l'argent à des fournisseurs, à la banque, aux impôts (sacem et CNV).

Nous avons donc décider de refaire une manifestation en 2016 pour pouvoir inverser la courbe et remettre l'asso dans le bon chemin.

Hors c'est tout le contraire qui s'est produit, le festival a encore moins bien fonctionné que l'année précédente et nous nous retrouvons avec d'énorme dette :

+19000 €.

Nous sommes deux présidents, moi je souhaite faire un crédit de la moitié de cette somme (en déduisant les 2890€ que j'ai déjà avancé et que je n'ai pu récupéré) mais mon amis, l'autre président ne veux pas engagé d'argent personnel.

Comment dois je procéder pour me mettre " à l'abris" juridiquement puisque de mon côté je vais assumer ma part de responsabilité (50%) ? Je n'ai pas envie qu'on viennent me re réclamé de l'argent si le second président ne veux pas se mouiller financièrement.

Merci d'avance.

Bonne journée

PS : je ne suis pas la pour que quiconque me fasse la morale, il est évident que je sais que j'ai fais une énorme erreur et je vais l'assumer pleinement.

Par **morobar**, le **12/05/2016** à **19:44**

Bonjour,

Vous devez déclarer l'association en cessation de paiement auprès du TGI.

Vous réclamez au greffe du TGI le papier correspondant à la déclaration.

Un juge examinera et mettra (ou pas) la responsabilité civile et pénale des responsables en cause, ce qui impliquera ou non la mise en cause des patrimoines personnels.

Un conseil: ne remettez pas un rond de plus, d'autant que c'est risquer de voir, solidarité oblige, votre personne mise en tête de ligne pour la totalité des pertes.